

Ytrac *au fil des mois*

Ytrac Bourg | Le Bex | Espinat

été 2025 | n°11



**Flamboyance de couleurs
et havre de biodiversité**





Le mot DU MAIRE

Mesdames, Messieurs
Chères ytracoises, chers ytracois,

Ce bulletin de mi-année participe au lien d'information que la municipalité a souhaité faire vivre au cours de ce mandat. En juin nous avons organisé une réunion publique d'information sur chacun des trois pôles de la commune. Merci à celles et ceux qui ont répondu à notre invitation. Ces temps d'information et d'échange permettent d'être dans la rencontre, l'explication de l'action municipale et à l'écoute des habitants en particulier sur les questions qui touchent au cadre de vie.

L'amélioration et l'embellissement du cadre de vie sont une priorité dans les projets que nous portons. Ils reposent sur des aménagements importants tels que la réalisation de cheminements piétonniers. Après celui du carrefour d'Espinat jusqu'à Foulan, le cheminement de l'avenue Louison Bobet, sur le secteur du Bex, vient d'être achevé.

Pour compléter le maillage communal, la réalisation d'une voie douce, avenue de la Liberté, en sortie d'Ytrac-bourg vers la forêt de Branviel va démarrer à la rentrée. Ce projet d'un coût de 413 000 € va permettre d'aménager un espace dédié aux piétons et aux cyclistes. Il viendra sécuriser leur circulation vers le lieu de promenade et de randonnée qu'est la forêt. De plus, des aménagements vont permettre de retravailler la configuration de la voirie pour contraindre les automobilistes au respect des limitations de vitesse et répondront ainsi aux attentes des riverains en matière de sécurité pour une cohabitation apaisée.

Nous rappelons dans ce bulletin, comme nous l'avons fait lors des réunions publiques, les règles essentielles de bon voisinage à respecter pour le bien-être de tous et qui doivent permettre de ne pas porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou être sources de nuisances que ce soit notamment en matière de tonte et de bricolage, de brûlage, de taille des haies, d'entretien des espaces privatifs en mitoyenneté, de gestion des aboiements de chiens et de ramassage de leurs déjections ou de la gestion des déchets et encombrants.

Nous avons la chance de vivre dans un territoire où les relations humaines se tissent dans la proximité. C'est un atout mais c'est aussi fragile. Nombre de signalements qui arrivent en mairie sont la conséquence d'une problématique de non-respect de ces règles qui régissent les relations de voisinage et de vie dans la cité et qui peuvent dégénérer en conflits.

Agissons individuellement et collectivement pour entretenir ce vivre ensemble qui se décline dans une cohabitation harmonieuse et du civisme. Bonne fin d'été à toutes et tous.

Bien à vous,

Permanence sur RDV
le samedi 8h30 à 10h30



HONNEUR À NOTRE CENTENAIRE YVONNE OBERLÉ

Madame Yvonne Oberlé a, le 20 juin, fêté ses 100 ans. Née le 20 juin 1925 à Siran, elle s'est installée avec son mari à Ytrac il y a près de 25 ans. Une très belle occasion d'aller à sa rencontre et de lui offrir un bouquet pour marquer, auprès d'elle, cet événement. Madame le maire lui a exprimé, au nom du conseil municipal, ses sincères félicitations et témoigné de son admiration et de son respect pour son parcours de vie et cette belle longévité qu'accompagne une vivacité intellectuelle qui fait d'elle une adhérente assidue de la médiathèque. Maman et grand-mère elle se réjouit des moments partagés en famille et est très entourée par ses voisins.



MAIRIE D'YTRAC

4, av. de la République - 15130 YTRAC

tél. **04 71 47 70 79** / accueil@mairie-ytrac.fr

Horaires d'ouverture :

Lundi et jeudi de 8h à 12h et de 13h à 17h

Mardi et mercredi de 9h à 12h et de 13h à 17h

Vendredi et samedi de 8h à 12h (fermée l'après-midi)

+ d'actus sur :

ytrac.fr



mairiedytrac



Directrice de la publication : Bernadette Ginez

Conception graphique : Z-INDEX - Village d'entreprises - 15000 AURILLAC
Impression : OSMOSE - ZAC du Puy d'Esban - 15130 YTRAC

Budget prévisionnel 2025

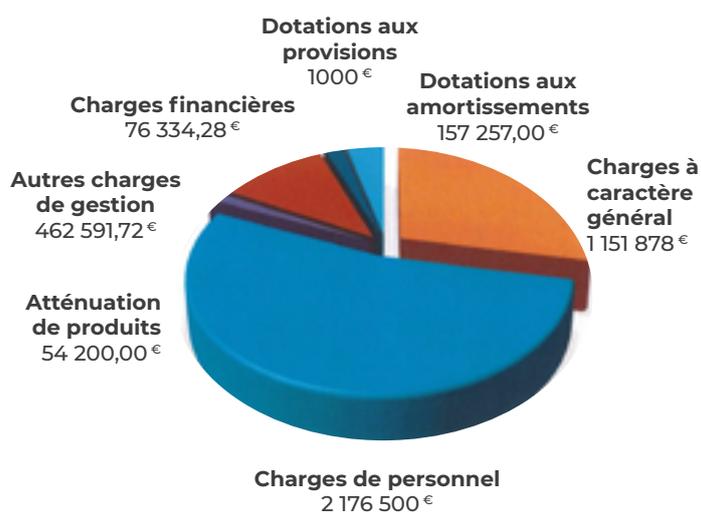
Le résultat 2024 fait apparaître un excédent de fonctionnement de 762 042 Euros. Ce chiffre est important car il démontre la capacité d'autofinancement de la commune qui est suffisante pour rembourser la dette en capital mais aussi pour envisager un programme d'investissement 2025 important.

LES INDICATEURS DE BONNE GESTION SONT AU VERT :

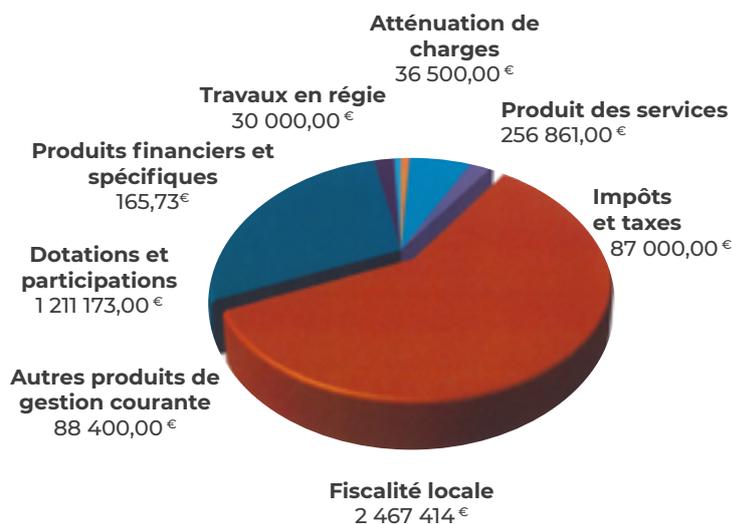
- Capacité de désendettement est de 2.3 années de CAF (seuil d'alerte à partir de 8 années)
- Taux d'épargne brut de 21.68% sur les recettes réelles (situation favorable lorsque le taux est supérieur à 15%).
- Ratio d'endettement est de 0.5 (seuil d'alerte à partir de 1.5).
- Ratio des charges de personnel sur le total des dépenses de fonctionnement est de 56.98% des dépenses réelles (seuil d'alerte entre 50 et 55 %). L'évolution de ce chiffre est donc à surveiller bien qu'expliquée en grande partie par la présence de deux écoles sur la commune.

Ces chiffres ont été communiqués par le Service de Gestion Comptable en Janvier 2025.

Les ressources sont relativement stables. La collectivité n'a pas souhaité augmenter les taux en dehors de l'évolution des bases d'imposition fixées par l'Etat.



DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT



RECETTES DE FONCTIONNEMENT

LES PRINCIPALES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT 2025 PORTERONT SUR :

- Construction de la grande salle : 4 424 375 €
- Programme de voirie 2025 et la fin des travaux rue Louison Bobet : 450 000 €
- Aménagement de l'Avenue de la liberté : 413 227 €
- Achat du terrain jouxtant l'école du Bex : 75 000 €
- Éclairage du terrain de foot du Bex : 23 500 €

Plus divers investissements : clôtures des écoles et portails sécurisés, remplacement des plaques de rues au Bex et Espinat, ordinateurs pour les écoles ainsi que des volets roulants à l'école du Bex, divers équipements pour les services techniques et les cantines, le remplacement de la chaudière de la Mairie et l'éclairage public.

Daniel FLORY
Adjoint finances,
administration générale, environnement

Territoire Engagé pour la Nature

présERVER la biodiversité dans nos communes

La Communauté d'Agglomération du Bassin d'Aurillac est labellisée « Territoire Engagé pour la Nature » depuis Aout 2023. C'est un signe de reconnaissance des efforts réalisés en faveur de la préservation de la biodiversité. Des opérations de protection et sensibilisation se mettent en place dans les communes.

À Ytrac, des fauches tardives ont été installées à Branviel et à Espinat depuis 2 ans ; cette année, une prairie fleurie a été semée à Branviel par les agents de la Plantelière et malgré les fortes chaleurs de fin Juin, nous pouvons voir cette réalisation en pleine floraison et observer les insectes pollinisateurs et autres en plein travail. En plus de ces réalisations, la commune s'est engagée dans la lutte contre la pollution nocturne avec la réduction de l'éclairage public et le passage à 100% LED, réalisant une sérieuse économie d'énergie (d'une facture annuelle de 90 000 €, on est passé à 50 000 € d'éclairage public) ou comment concilier l'intérêt de la nature et les finances de la commune...



CONCOURS DES MAISONS ET ENCLOS FLEURIS 2025

Le concours des maisons fleuries est reconduit cette année (enclos, façades, patrimoine, biodiversité), sous réserve d'une interdiction stricte d'arroser. Le passage pour la réalisation des photos aura lieu en août ; vous pouvez également envoyer les photos de vos réalisations florales sur la boîte mail de la Mairie tout au long de l'année.

Daniel FLORY

Adjoint finances,

administration générale, environnement



BRÈVE

À la suite de la réorganisation par Aurillac Agglo de la collecte des ordures ménagères, la mairie d'Ytrac met en vente des entourages de conteneurs poubelles. Ces entourages sont disponibles en 2 largeurs au prix unique de 10€.

Si vous êtes intéressé, vous pouvez télécharger la convention sur le site web de la mairie, via la page Facebook, l'application Illiwap ou la retirer à l'accueil. Le responsable des services techniques vous rappellera pour fixer un RDV pour le retrait.

Mairie d'Ytrac - 4 av. de la République - 15130 YTRAC

Tél. 04 71 47 70 79

accueil@mairie-ytrac.fr

Travaux Services techniques

• AVENUE LOUISON BOBET



Cette avenue a pris forme après des mois de travaux qui ont nécessité l'intervention et la coordination de plusieurs entreprises et occasionnés, il faut bien le dire, quelques désagréments pour les riverains et usagers de la route. Nous voyons enfin l'aboutissement du chemin piétonnier qui est aujourd'hui un aménagement sécurisant les déplacements des piétons. C'est aussi un embellissement de cette avenue avec l'enfouissement de l'éclairage public et la création de zones de fleurissement.

• CRÉATION D'UNE VOIE DOUCE

Une voie douce permettant la circulation des piétons et des vélos va être réalisée, avenue de la Liberté. Cet aménagement partira du pont SNCF (vers la forêt de Branviel) jusqu'à l'accès de la zone artisanale de Branviel. Aurillac Agglo a réalisé des travaux sur la partie réseaux pluvial. La réalisation de la voie douce démarrera à l'automne ainsi que l'enfouissement de l'éclairage public entre la rue du Plomb du Cantal et la zone artisanale. L'avancement de ces travaux 2025 vous sera présenté dans le prochain bulletin.

• TRAVAUX VOIRIE 2025

La commission des travaux qui s'est réunie courant mai a acté les travaux de voirie pour 2025 : Rue de la Jordanne (Leynhac) – voie communale Lacamp de Bellevue – création d'un cheminement piéton rue du Lac Pavin – réfection de chaussée aux 4 Chemins. À cela se rajouteront des travaux moins conséquents, rue Roger Rivière (écoulement d'eau pluviale) et rue du Lac Guery avec busage de fossé pour un élargissement de la chaussée.

• SERVICES TECHNIQUES

Les horaires d'été permettent à nos agents de débiter leur journée plus tôt le matin soit à 7h ou 6h en cas d'alertes canicules. Les travaux de tonte et d'entretien des espaces verts sont assurés, selon un planning, pour une partie par nos services mais aussi par les Ateliers du Pays Vert de l'ADAPEI, dans le cadre d'une convention pour les secteurs d'Espinat et du Bex. Nous comptons sur votre compréhension si quelquefois l'herbe gagne du terrain entre deux passages et par rapport aux impacts liés à la non utilisation de désherbant.

Serge LAUBY

*Adjoint travaux, urbanisme,
services techniques*

Salle multi-activités intergénérationnelle

Le chantier de la salle multi-activités se déroule conformément au planning établi.
Quelques étapes de la construction :



- Cabinet d'architecte : Bouchaudy
- Assistance MO : Cantal Habitat
- Bureau d'étude : IGETEC
- 19 entreprises pour l'essentiel locale ou régionale

Caractéristiques techniques :

- **Surface totale** : environ 1300 m²
- Dont plateau technique (grande salle) : 690 m²
- Possibilité de cloisonner en 2 parties (2/3-1/3)
- **Hauteur minimale** : 7 m²
Charpente en bois lamellé collé
- **Principaux locaux** : Espace d'accueil, bar/traiteur, vestiaires, douches/sanitaires, locaux techniques, rangements, salle de réunion.

A souligner le savoir faire et le professionnalisme des entreprises qui interviennent sur le chantier. La fin d'année, outre la poursuite de la construction, sera consacrée à la réflexion sur les modalités d'utilisation de la salle en concertation avec les principaux utilisateurs potentiels.

Livraison prévue pour fin d'année 2025, début 2026.

Didier BERGERON

*Adjoint aux grands équipements
et au développement durable.*

Education / Enfance / Jeunesse

Ytrac s'engage toute l'année « Manger local pour mieux manger »

Du 19 au 23 mai 2025, les cantines d'Ytrac ont participé à la semaine nationale Agrilocal, en proposant un repas 100 % local commandé via la plateforme Agrilocal15. Les cuisiniers ont mis à l'honneur des produits de qualité issus de producteurs du Cantal, pour sensibiliser les enfants à une alimentation saine et locale. Une belle valorisation du circuit court, déjà pratiqué toute l'année dans la commune.



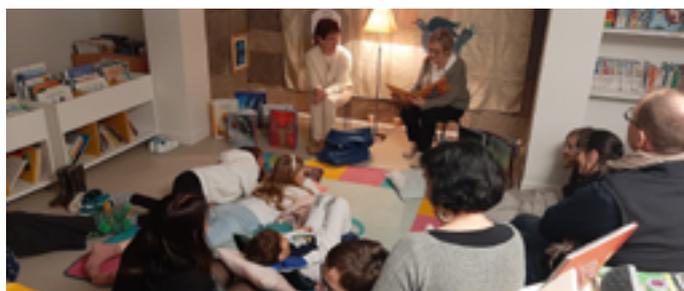
On ne peut pas faire plus local !

Le jeudi 6 juin, une opération symbolique a été menée dans le cadre du Cantine Tour organisé par l'Association BIO 15 : 65 kg de fruits et légumes bio ont été livrés, par vélo-cargo à la cantine d'Ytrac sous les yeux des enfants. Il s'agit plus précisément de mutualiser les commandes et les livraisons avec une dizaine de maraîchers investis dans le projet, pour structurer un approvisionnement bio local dans nos cantines.



Sophie BAYOUT, notre bibliothécaire, prend ses marques dans les nouveaux locaux

À l'occasion des Nuits de la Lecture 2025, la médiathèque d'Ytrac a organisé sa première soirée pyjama en tout début d'année sur le thème des patrimoines, dans le cadre chaleureux de son bâtiment récemment rénové, une ancienne maison du village. De nombreux événements sont organisés tout au long de l'année.



TARIFICATION SCOLAIRE

En raison de la suppression en 2025 de l'aide de l'État finançant une partie des Temps d'Activités Périscolaires (TAP), la commune d'Ytrac a consulté par sondage les familles sur un éventuel changement des rythmes scolaires. **Une majorité de parents, sur les 2 écoles, a choisi de conserver le rythme actuel sur 4,5 jours, avec des TAP devenant payants selon les revenus.** La municipalité, en accord avec les directrices d'école, a donc décidé de maintenir les TAP, en adaptant leur financement. Nous conservons ainsi la richesse de ces activités de fin de journée (plébiscitées par les familles) tout en tenant compte des nouvelles contraintes financières.

Lors de sa réunion de juin dernier, le Conseil Municipal a voté à l'unanimité les tarifs suivants pour l'année scolaire 2025/2026, incluant la tarification pour la séance de TAP et une hausse de 2 % pour tenir compte de l'inflation 2024.

QUOTIENTS FAMILIAUX	ALAE				ÉTUDE SURVEILLÉE 15h45-16h45
	MATIN	MIDI	SOIR		
	7h30 8h30	11h30 13h30	TAP : ateliers découverte 15h45-16h45 (lundi, mardi et jeudi)	16h45 18h30 - 15h45 18h30 le vendredi	
< 427	0.94	0.94	0.94	0.94	0.51
428 < QF < 518	0.96	0.96	0.96	0.96	0.52
519 < QF < 660	1.05	1.05	1.07	1.07	0.58
661 < QF < 1045	1.15	1.15	1.18	1.18	0.63
1046 < QF < 1397	1.20	1.20	1.24	1.24	0.65
1398 < QF < 1833	1.26	1.26	1.30	1.30	0.67
1834 < QF < 2202	1.34	1.34	1.37	1.37	0.69
QF > 2203	1.39	1.39	1.42	1.42	0.71

QUOTIENTS FAMILIAUX	REP/ALAE + cantine ALSH						
	ENFANTS DE LA COMMUNE			EXTÉRIEURS A LA COMMUNE			ADULTES REPAS
	TOTAL	REPAS	ALAE	TOTAL	REPAS	ALAE	
< 427	2.67	1.73	0.94	4.62	3.23	1.39	5.78
428 < QF < 518	2.70	1.74	0.96				
519 < QF < 660	2.90	1.85	1.05				
661 < QF < 1045	3.06	1.91	1.15				
1046 < QF < 1397	3.12	1.92	1.20				
1398 < QF < 1833	3.19	1.93	1.26				
1834 < QF < 2202	3.28	1.94	1.34				
QF > 2203	3.34	1.95	1.39				

- Cantine ALSH (sur site d'Ytrac) pour communes partenaires du centre socioculturel : 3,50€
- Ramassage scolaire uniquement Ecole du bourg : 1,12€ aller / retour



Horaires de la rentrée Lundi 1^{er} septembre 2025

à l'école du Bex

- à **8h30** pour les élèves de la **Grande Section jusqu'au CM2.**
- à **8h45** pour les élèves de **Petite Section et de Moyenne Section.**

à l'école des Volcans d'Auvergne

Accueil des familles à 8h20 toutes classes confondues.

Le primaire à l'entrée principale, les classes de GS et de MS-GS sous l'auvent des maternelles, les classes de PS-MS côté stade (porte N) et de TPS-MS côté stade (porte O).

CONTACTS

ECOLE DU BEX

- **Périscolaire** : 04 71 47 71 78
alaetaplebex@mairie-ytrac.fr
- **Ecole** : 04 71 62 82 84
elem15.le-bex@ac-clermont.fr

ECOLE DES VOLCANS D'AUVERGNE

- **Périscolaire** : 04 71 47 73 79 et 06 31 58 62 35
alaetapytrac@mairie-ytrac.fr
- **Ecole** : 04 71 47 72 58 et 06 48 44 11 69
elem15.ytrac@ac-clermont.fr

Choix d'un mode de garde, rappel

Que votre choix se porte sur une assistante maternelle ou sur une solution collective, le **Relais Petite Enfance « Les P'tits Lou »** est là pour vous guider dans vos démarches gratuitement.

Il est l'**interlocuteur privilégié des parents** pour toutes les questions liées à l'accueil du jeune enfant.

Pour tous renseignements
**CONTACTEZ LE GUICHET UNIQUE
PETITE ENFANCE**
06.73.54.59.40
rpelesptitslou@gmail.com
monenfant.fr

Dominique LAVIGNE

Adjointe éducation, enfance,
jeunesse, culture

Action sociale

CCAS centre communal d'action sociale

INFOS PRATIQUES

ROUAGES

Rouler dans L'Ouest Agglo
Ensemble et Solidaires.

07.50.56.15.62/ 04.71.43.07.20

Permanences de
l'assistante sociale du
conseil départemental le
JEUDI matin en mairie
d'YTRAC

**NATHALIE
GARDES** au
04.71.46.99.63

Permanences de l'adjointe
en charge de l'action
sociale, le samedi matin
de 10h à 12h sur rendez-
vous

Muriel ESCALIER :
04.71.47.70.79

Le CLIC (Centre local
d'information et de
coordination) :
04.71.62.88.95

Vie associative

Manifestations à venir sur votre commune :



- **Dimanche 7 septembre** : Forum des associations
- **Du 6 septembre au 02 octobre** : Expo « Mes écrans » (Médiathèque départementale du Cantal)
- **Jeudi 11 septembre** : Assemblée générale (APE Ecole des Volcans d'Auvergne)
- **Dimanche 14 septembre** : Vide grenier et tripoux le matin (Ytrac Animations)
- **Jeudi 18 septembre** : Assemblée générale (APE Ecole du Bex)
- **Samedi 20 septembre** : Repair café (Scierie créative)
- **Jeudi 18 septembre** : Rencontre/échanges sur les écrans (Médiathèque départementale du Cantal)
- **Dimanche 21 septembre** : Septembre en or, contre le cancer de enfants (Vélo montagnard et Ligue contre le cancer)
- **Dimanche 12 octobre** : Assemblée générale départementale (Association Don du sang)
- **Samedi 18 octobre** : Repair café (Scierie créative)
- **Dimanche 19 octobre** : Assemblée générale (Ytrac animations)
- **Samedi 15 novembre** : Animation lecture la rentrée littéraire 2025 (Sophie Bayou, bibliothécaire, avec le soutien de l'A.C.A.L)
- **Samedi 15 novembre** : Repair café (Scierie créative)
- **Samedi 29 novembre** : Spectacle des assistantes maternelles (RPE)
- **Samedi 29 novembre** : Thé dansant (Les amis de la forêt)
- **Dimanche 07 décembre** : Marché de Noël (APE Ecole du Bex)
- **Vendredi 12 décembre** : Marché de Noël (APE Ecole des Volcans d'Auvergne)
- **Samedi 13 décembre** : Gala de Noël (Latino dance)
- **Dimanche 14 décembre** : Gala de Noël (Latino dance)
- **Samedi 20 décembre** : Repair café (Scierie créative)
- **Mercredi 31 décembre** : Réveillon (Ytrac animations)

Venez découvrir les associations qui animent la vie Ytracoise lors du 8^{ème} Forum des associations organisé par la commune : **DIMANCHE 7 SEPTEMBRE DE 9H30 à 12H30, Place Pierre Moissinac et Parc de jeux. En espérant vous y accueillir nombreux.**

Nadine BRUEL

Adjointe vie associative,
organisation grands événements

Bien vivre ensemble c'est l'affaire de chacun



Respectons les horaires autorisés lors de nos séances de bricolage

Jours ouvrables :
de 8h30 à 12h - de 14h30 à 19h30
Samedis : de 9h à 12h - de 15h à 19h
Dimanches et jours fériés : de 10h à 12h



Tenons nos chiens en laisse, évitons les aboiements répétitifs et ramassons les déjections canines sur le domaine public.



Le brûlage à l'air libre des déchets verts : c'est interdit toute l'année ! Pour notre air et notre santé, il existe des solutions fertiles.



Ne laissons pas nos poubelles déborder et abandonnées sur l'espace public.



Entretenons les espaces communaux devant la porte de notre domicile.



En cas de fêtes ponctuelles, la courtoisie s'impose : prenons soin d'avertir nos voisins et de baisser le volume sonore dès 22h.



Les haies d'une hauteur maximale de 2 mètres, doivent être taillées à l'aplomb du domaine public.

Le Félibrige

« Cette correspondance apporte une meilleure connaissance des relations entre les deux hommes, de leurs projets, leur collaboration et leur complicité. Elle éclaire le lien entre Frédéric Mistral, le maître de la renaissance provençale, et Arsène Vermeuzouze, qui en fut le relais et le porte-voix en Auvergne, où il exprima magnifiquement la philosophie du Félibrige. »
Paulin Reynard, Capoulié du Félibrige



Le félibrige qui a pour but de sauvegarder et promouvoir la langue et la culture d'Oc ramène à Ytrac terre natale du poète Arsène Vermeuzouze (1850-1910). Cette publication à l'initiative de la Maintenance d'Auvergne du Félibrige (06 81 62 67 94) a bénéficié d'un soutien de 300 € de la municipalité pour son édition.

LABEL « CIÉUTA MISTRALENCO »

Cet ancrage d'Arsène Vermeuzouze à notre commune, constitutif d'une part de notre histoire locale et de notre patrimoine culturel autour de la langue d'Oc, nous permet d'être distingués du label « Ciéuta mistralenco » délivré par le Félibrige. La signature de la charte, tel que délibéré en conseil municipal, aura officiellement lieu le 26 septembre en présence de Paulin Reynard Capoulié du Félibrige.

SUIVEZ NOTRE ACTUALITÉ EN TEMPS RÉEL !



100 % GRATUITE



SANS INSCRIPTION



SANS PUBLICITÉ



iLiwap
L'APPLI QUI CHANGE LA VIE !

TÉLÉCHARGEZ L'APPLI !

